

Mode d'emploi

1. Deux fois par an, **aux dates indiquées sur le site (en mars et en octobre), des fils à linge sont installés à l'intérieur ou à l'extérieur de lieux accueillant des personnes** : établissements scolaires et universitaires, écoles d'art, centres de formation pour adultes, centres aérés, crèches, ludothèques, maisons pour tous, Maisons des Jeunes et de la Culture, établissements pour personnes âgées, établissements de soins pour personnes handicapées physiques ou mentales, Instituts Médicaux Éducatifs, hôpitaux, foyers, centres sociaux, maisons d'arrêt, hôtels de ville, médiathèques, bibliothèques, centres d'art et musées, centres culturels, immeubles d'habitation, locaux associatifs, places publiques, rues..

2. **Pour participer, une inscription collective en ligne est demandée. Elle est gratuite uniquement aux deux dates annuelles communes à tous.** Toute autre date doit faire l'objet d'un accord préalable. **Chaque établissement ou collectif concerné annonce localement et organise *La Grande Lessive*® selon les objectifs et les modalités indiquées sur ce site afin de maintenir la lisibilité de la proposition et celle de l'installation.**

3. Ce jour-là, **chaque participant est invité à accrocher une réalisation plastique à deux dimensions à l'aide de pinces à linge**, si possible en bois naturel. Dessins, peintures, collages, photomontages, photographies, poésies visuelles, conceptions numériques... sont ainsi montrés pour une durée limitée à cette journée. Le **format A4** universellement partagé est la règle.

4. Nul besoin d'être artiste. Seul importe le désir de donner à voir une réalisation plastique. **Les réalisations sont élaborées par ceux qui choisissent de prendre part à cette initiative.** L'installation collective peut rassembler deux à trois réalisations comme plusieurs centaines ou milliers.

5. Quel que soit le lieu, ***La Grande Lessive*® rassemble les personnes sans distinction de condition ni d'âge.**

6. **Une seule réalisation par auteur est autorisée afin d'établir un principe d'équité entre les participants dont les travaux doivent comporter le nom et le prénom.**

7. **Des fils tendus entre deux supports (arbres, poteaux..), à l'intérieur ou à l'extérieur, composent le dispositif de l'installation.** La hauteur de l'accrochage varie selon la taille des participants qui doivent pouvoir accrocher, regarder et décrocher sans peine. La sécurité des personnes doit être prise en compte. Chacun choisit l'emplacement de sa réalisation sur le fil. En aucun cas, il n'est permis de déplacer une réalisation afin de présenter la sienne.

8. La vente de réalisations, la remise de récompense ou l'utilisation de cette action en vue de promotion commerciale ou partisane sont incompatibles avec l'esprit de *La Grande Lessive*®.

9. L'auteure (Joëlle Gonthier) et les organisateurs de *La Grande Lessive*® ne peuvent être tenus responsables de la disparition de réalisations ou de leurs éventuelles détériorations, de même que d'éventuels incidents ou accidents.

10. L'installation est susceptible d'être filmée ou photographiée par les organisateurs. Tout document adressé au site de *La Grande Lessive*® en vue de sa publication doit **respecter le droit à l'image des personnes** et comporter les indications de lieu et de date. L'envoi d'un document implique également l'accord de son auteur à sa **publication gracieuse**.

11. *La Grande Lessive*® est une marque déposée par son auteure (J.G.) auprès de l'I.N.P.I. (Institut National de la Propriété Industrielle). **Aucun autre usage de ce nom n'est autorisé en aucun domaine. Tout usage illégal fera l'objet de poursuites.**

12. La participation à *La Grande Lessive*® implique d'en accepter le principe et les modalités.

Pour plus d'informations ou pour s'inscrire, écrire à :
lagrandelessive@gmail.com

<http://www.lagrandelessive.net>

<https://www.facebook.com/lalessive>

Twitter : [@LaGrandeLessive](https://twitter.com/LaGrandeLessive)